



**Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au
Comité Social d'Administration Départemental
Du 25 juin 2026**

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

La fin d'année intervient, comme souvent, dans un contexte difficile à plusieurs égards, poussant les personnels vers l'épuisement et sans garanties sur l'avenir.

Austérité, marche à la guerre, inclusion, bâti scolaire inadapté, protection sociale dégradée, carte scolaire et perspectives d'aménagement du territoire sont autant de points qui ne sont pas de nature à rassurer avant le début des vacances d'été !

Effectivement, la suppression de 4000 postes d'enseignants vient contraster l'augmentation exponentielle du budget de défense ces 10 dernières années. Doit-on s'étonner de la multiplication des partenariats entre le ministère de l'Éducation Nationale et celui des armées avec la création des classes de défense, le projet d'enseignement à la défense et les interventions des sergents recruteurs dans les lycées alors que l'École doit rester un lieu neutre, loin de la propagande militaire ?

Par ailleurs, l'inclusion systématique sans moyen ne cesse de participer à l'épuisement des personnels. 30000 élèves, soit 6000 de plus qu'il y a 2 ans, sont en attente de places dans des établissements médico-sociaux et 50000 restent sans accompagnement. Dans le même temps, les projets d'externalisation généralisée de ces mêmes structures continuent de faire leur chemin et la généralisation des PAS malgré le rejet par les députés n'arrangera rien. Pire, ils participeront à la baisse du nombre de notifications MDPH tout en accentuant la pression sur les AESH elles-mêmes, quand il ne les supprime pas. L'Aisne persiste en ce sens sous couvert de « l'expérimentation » pour contourner la loi.

Pendant ce temps, l'épisode caniculaire vient rappeler à l'ensemble de la communauté que l'anticipation n'est pas l'usage. Les oublis d'aménagement des locaux scolaires font monter la température et place les personnels dans des situations intenable. La FNEC FP-FO déplore la territorialisation et le transfert de responsabilités qui ne permettent plus aux directeurs d'évaluer si les conditions d'accueil sont acceptables ou si des aménagements sont nécessaires. Le courrier du ministre, envoyé aux chefs d'établissement et aux directeurs d'école, est rempli de lieux communs de bon sens, donc déjà mis en place par les personnels.

L'ensemble de cette opération de communication est perçu comme une provocation alors que rien n'est fait par l'État employeur pour endiguer ce problème connu et récurrent et alors que cela relève de sa totale responsabilité, y compris avec une obligation réglementaire de résultat. La FNEC FP-FO exige que des mesures efficaces soient réellement prises pour ne pas se retrouver en permanence face à ces situations inacceptables.

Pour prendre soin de ces personnels, quoi de mieux qu'une PSC obligatoire et imposée, dont les cotisations augmentent, la qualité diminue et les modalités se complexifient avec parfois des prélèvements abusifs et sans accords préalables. La FNEC FP FO, seule organisation non-signataire du projet en 2024, récolte à ce jour plus de 8000 signatures avec une pétition en ligne en quelques jours, montrant le rejet massif des personnels à la formule.

À cela s'ajoute l'annonce par le ministre d'une expérimentation inédite sur la démographie scolaire dans 18 départements, dont celui de l'Aisne, exercice de prospective qui annonce la territorialisation des

questions d'éducation élargissant la brèche dans l'égalité scolaire. À ce propos le rapport de la Cour des comptes publié en février 2026 éclaire les enjeux en notant que les collèges de moins de 300 élèves coûtent trop cher (8 100 € par élèves), contrairement à ceux de plus de 500 à 600 élèves (6 700 € par élèves). Il est donc recommandé de revoir le maillage scolaire, comme indiqué en page 14, « ce qui pose la question de leur maintien dans le contexte dégradé des finances publiques ». Que dire des propositions sur la suppression des REP, de permettre à l'enseignement privé sous contrat d'accueillir les élèves issus d'un collège public venant de fermer ? Encore une fois il ne s'agit donc pas d'une logique humaine, mais bien budgétaire.

Toutes ces économies et ces déréglementations trouvent leur explication dans le projet du gouvernement MACRON-LECORNU d'accorder une rallonge de 36 milliards d'euros pour les armées d'ici à 2030. Le Premier ministre a décidé de retirer plus de 6 milliards d'euros supplémentaires du budget de l'État et de la Sécu en raison de « l'activité de nos forces armées au Moyen-Orient ».

Concernant l'ordre du jour et la carte scolaire, aux fermetures actées lors du dernier CDEN, viennent s'ajouter 3 fermetures de petites structures dans le premier degré, où des postes disparaissent sans compensation. Que vont-ils devenir ? Doit-on s'inquiéter de la multiplication de ce type de mesures à l'avenir ? Que dire pour le second degré ? 4 créations de postes sont annoncées, elles ne compensent pas les 13 suppressions prévues, dont 5 cartes scolaires, soit un solde négatif de 9 postes pour le département. À cela s'ajoutent les heures perdues et classes fermées dans un département qui aurait bien besoin de plus petit effectif en raison des difficultés.

La rentrée 2026 sera sans doute une nouvelle fois chaotique et le manque d'abondement de la liste complémentaire cette année ne rassure pas d'où notre demande d'audience au ministère pour une révision immédiate de leur nombre.

Enfin, la FNEC FP-FO remarque les démarches de transparence des services de la DSDEN concernant l'aménagement du territoire et la réflexion à l'évolution de l'offre scolaire, mais elle réaffirme son indépendance. Nous resterons opposés aux restrictions de postes et l'expérimentation territorialisée de la démographie scolaire. Nous resterons vigilants pour que les décisions préservent les conditions de travail des personnels dans les zones les plus touchées par la baisse démographique et nous avons bien pris note qu'à minima, le taux d'encadrement ne sera pas revu à la hausse dans les prochaines années dans l'Aisne.

La FNEC FP-FO réaffirme ses revendications face à une situation de plus en plus dégradée :

- **Annulation de toutes les suppressions de postes,**
- **Création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels.**
- **Abondement à hauteur suffisante de la liste complémentaire.**
- **Création d'un statut de fonctionnaire à temps plein pour les AESH et AED,**
- **Augmentation immédiate de 37,5% des salaires pour compenser le gel et l'inflation,**
- **Abandon des PIAL et des PAS,**
- **Création de tous les postes spécialisés nécessaires, création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux,**
- **Annulation des projets de fusion des remplaçants du premier degré,**
- **Protection systématique des personnels,**
- **Arrêt de toutes les mesures de militarisation de l'école et d'embrigadement de la jeunesse.**